



Les enfants en jeu!

ENCOURAGEONS LES ENFANTS À FAIRE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE À LA MAISON, À L'ÉCOLE ET PARTOUT AILLEURS

Point de vue des parents sur l'accessibilité des programmes après l'école, Territoires du Nord-Ouest

Dans le cadre de l'ÉAPJC (Étude sur l'activité physique des jeunes au Canada), l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie examine les niveaux d'activité physique des enfants et des adolescents, en plus d'autres facteurs associés à l'activité physique. Le présent bulletin résume les résultats par rapport aux points de vue des parents sur l'accessibilité des programmes supervisés après l'école et le nombre de jours où les enfants participent à ces types de programmes chaque semaine.

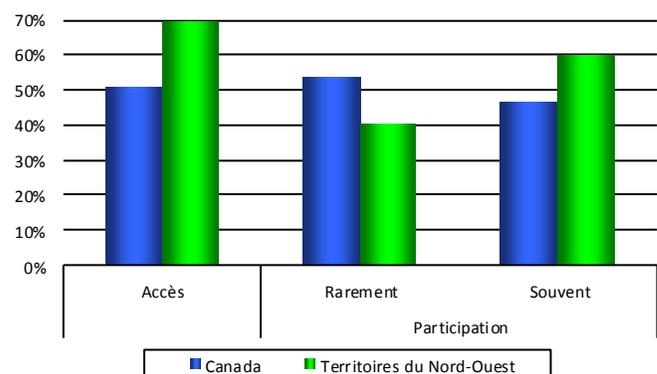
Accès à un programme supervisé après l'école

Selon un sous-échantillon de parents canadiens, la moitié de tous les enfants et les adolescents canadiens (51 %) ont *accès* à des programmes supervisés au cours de la période après l'école. Un pourcentage plus élevé (70 %) d'enfants et d'adolescents vivant dans les Territoires du Nord-Ouest signalent qu'ils ont *accès* à un programme supervisé après l'école comparativement à la moyenne nationale. Si l'on compare les provinces et les territoires, une plus grande proportion d'enfants et d'adolescents vivant dans les Territoires du Nord-Ouest indiquent avoir *accès* à un programme après l'école comparativement à ceux qui vivent dans toutes les autres provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Parmi les 70 % des enfants et des adolescents vivant dans les Territoires du Nord-Ouest qui indiquent avoir *accès* à des programmes supervisés après l'école, 40 % d'entre eux *participent rarement* (2 jours ou moins par semaine, ou ne participe jamais) à ce type de programme et 60 % y participent plus *souvent* (3 jours ou plus par semaine). La proportion d'enfants et d'adolescents qui *participent* souvent à un programme après l'école est plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest que la moyenne nationale.

FIGURE 1

L'accès et la participation à un programme supervisé après l'école, à Territoires du Nord-Ouest et au Canada



ÉAPJC, 2014-2016, ICRCP

Caractéristiques de l'enfant

À l'échelle nationale, les enfants les plus âgés sont les moins susceptibles d'avoir *accès* à des programmes supervisés après l'école comparativement aux enfants plus jeunes. Cette relation avec l'âge apparaît généralement chez les garçons et chez les filles. Cependant, cette relation entre l'*accès* à un programme et l'âge d'un enfant n'est pas significative chez les enfants et les adolescents vivant dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans le même ordre d'idées, dans le territoire, il n'y a pas de différences significatives dans la *participation* à ce type de programme en fonction du genre et de l'âge de l'enfant. Au Canada, un pourcentage plus élevé d'enfants qui font de l'activité physique et du sport organisés ont *accès* à un programme supervisé après l'école comparativement à ceux qui n'en *font pas*. Cette relation n'est pas significative dans les Territoires du Nord-Ouest.



Caractéristiques des parents et des familles

Comparativement aux parents qui sont *tout juste aussi* actifs ou *légèrement moins* actifs que leurs pairs du même âge et du même genre, une plus grande proportion de parents canadiens qui se jugent *considérablement plus* actifs indiquent que leurs enfants ont *accès* à un programme supervisé après l'école. Cette relation n'est, toutefois, pas significative chez les enfants et les adolescents qui vivent dans les Territoires du Nord-Ouest. La relation entre l'*accès* à un programme après l'école et le revenu familial qui apparaît à l'échelle nationale, où les enfants dont le revenu familial se situe dans la fourchette supérieure sont plus susceptibles de signaler avoir *accès* à ce type de programme, n'est pas significative dans les Territoires du Nord-Ouest.

Accès aux programmes quotidiens après l'école selon le nombre de pas quotidiens

À l'échelle nationale, les enfants qui ont *accès* à un programme supervisé après l'école font en moyenne environ 700 pas de plus par jour que ceux qui *n'ont pas accès* à ce type de programme. L'écart quant au nombre de pas entre les enfants qui ont un tel *accès* et ceux qui *n'en ont pas* ne diffère pas significativement dans les Territoires du Nord-Ouest.

À l'échelle nationale, cette tendance selon laquelle ceux qui ont *accès* à ce type de programme font davantage de pas est significative dans les groupes suivants : les garçons comme les filles; les enfants dont les parents sont *considérablement plus* actifs que leurs pairs; les enfants dont les parents ont un diplôme universitaire; les enfants dont le revenu familial se situe dans la fourchette supérieure; et les enfants vivant dans les régions de l'Atlantique et de l'Ouest. Dans les Territoires du Nord-Ouest, ces relations ne sont pas significatives.

Il est également possible d'explorer les tendances dans les caractéristiques de l'enfant, des parents et de la famille par rapport à ceux qui ont *accès* aux programmes après l'école et ceux qui *n'ont pas* cet *accès*. Relativement peu de différences existent entre ces deux groupes.

À l'échelle nationale, chez les enfants qui ont *accès* aux programmes après l'école, ceux dont le revenu familial se situe dans la fourchette supérieure font davantage de pas que ceux dont le revenu familial est plus faible; cette relation n'est pas significative chez ceux qui *n'ont pas accès* à de tels programmes. À l'échelle nationale, chez les enfants qui *n'ont pas accès* aux programmes après l'école, ceux dont les parents indiquent être *légèrement plus* actifs ou *tout juste aussi* actifs que leurs pairs font davantage de pas comparativement à ceux dont les parents sont *considérablement moins* actifs, alors que cette relation n'est pas significative chez ceux qui ont *accès*. Ces relations ne sont pas significatives dans les Territoires du Nord-Ouest.

INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE

201-185, rue Somerset Ouest • Ottawa, ON K2P 0J2 • (613) 233-5528

<http://www.cflri.ca/>



La protection de ce bulletin a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant du Conseil interprovincial du sport et des loisirs.
Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des organismes mentionnés ci-dessus.